

Titre Professionnel

« Agent d'Hygiène et de Propreté »

NOS STAGIAIRES

Public Visé

- Être un jeune âgé de 18 à 25 ans **OU** un demandeur d'emploi âgé de 26 ans et plus, inscrit à Pôle Emploi ou à la Mission Locale d'Insertion.
- Etre salarié à la recherche d'une formation qualifiante.
- Etre un jeune de 18 ans ou plus diplômé au minimum d'un CAP ou BEP.
- Souhaiter préparer un titre reconnu et qualifiant afin d'acquérir une expérience professionnelle dans le cadre d'un contrat de travail rémunéré.
- Avoir les motivations suffisantes pour la profession choisie.

Pré requis

- Passer les tests de sélection et être admis à la formation suite à un entretien avec des formateurs du Centre de Formation.
- Bénéficier d'une autonomie de transport



OBJECTIFS DE LA FORMATION

A l'issue de la formation, les stagiaires sont capables de :

- Connaître et respecter les règles d'hygiène, sécurité et ergonomie.
- Contribuer au respect de l'environnement par la pratique d'éco-gestes.
- Acquérir des méthodologies de travail en fonction des différents milieux et des différentes contraintes.
- Mettre en application les règles de sécurité et spécificités de manipulation des produits, outils et machines.
- Gérer le temps imparti en accomplissant toujours une prestation de qualité.
- Contrôler la qualité de chaque action et savoir en rendre compte.
- Travailler en autonomie.
- Communiquer avec ses collègues, sa hiérarchie, les clients et les usagers.

Titre Professionnel

« Agent d'Hygiène et de Propreté »

CONTENU DE LA FORMATION

Réaliser une prestation de service d'entretien manuel adaptée aux locaux, aux surfaces et à leur utilisation.

- Entretien manuel des locaux à usage professionnel et/ou privé.
- Relation de service et satisfaction du client/usager dans le respect du cahier des charges.
- Planification de l'intervention sur un site en fonction de la réglementation de l'établissement, des instructions et des règles de sécurité.
- Balayage humide des sols, entretien des parois verticales vitrées.
- Entretien manuel courant et périodique des sanitaires.
- Respect des protocoles liés à des événements spécifiques dans les secteurs soumis à des contraintes ou normes spécifiques.
- Techniques et méthodes d'entretien manuelles conformément au protocole de bio nettoyage établi.

Réaliser une prestation de service d'entretien mécanisé et/ou de remise en état mécanisée adaptée aux locaux, aux surfaces et à leur utilisation.

- Lavage mécanisé ou remise en état des sols durs, des sols souples, protégés ou non, et des surfaces textiles.
- Utilisation d'une auto-laveuse, d'une mono-brosse, d'un injecteur extracteur.

EN ALTERNANCE AVEC DES PERIODES EN ENTREPRISES

FINANCEMENTS POSSIBLES

- Cofinancement possible du Conseil Régional Occitanie, ou des organismes paritaires (OPCALI, OPCA).
- Financement REGION pour les demandeurs d'emploi ou AIF selon situation à l'entrée en formation.
- Compte Personnel Formation (CPF) pour les salariés et demandeurs d'emploi.
- Sur fonds propres.

